

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00513

Numéro SIREN : 485 379 168

Nom ou dénomination : A.G.DIS

Ce dépôt a été enregistré le 22/10/2019 sous le numéro de dépôt 4695



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Expert - comptable associée

Laurence GOYEC

Rachel VIOLIN

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

A.G. DIS

445, route du Nord
Lieu-dit «Aussonne»
82000 MONTAUBAN

S.A.S. au capital de 7 040 000 €
R.C.S. MONTAUBAN 485 379 168

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Mars 2017 au 28 Février 2018

Certifié Conforme

Tél 02 40 92 66 00

Fax 09 55 27 66 00

■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier, 44800 Saint-Herblain

B.P. 30123, 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700, RCS Nantes 330 356 700, Capital 430 000 euros



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	14 066 198	37 282	14 028 916	14 028 916
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1) FRAIS D'ETABLISSEMENT	37 282 37 282	37 282 37 282		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) PARTICIPATIONS	14 028 916 14 028 916		14 028 916 14 028 916	14 028 916 14 028 916
ACTIF CIRCULANT	1 490 737		1 490 737	1 349 922
CREANCES DIVERSES (3)	1 487 182		1 487 182	1 345 723
DISPONIBILITES	164		164	140
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	3 391		3 391	4 059
TOTAL GENERAL	15 556 935	37 282	15 519 653	15 378 838
(1) Dont droit au bail (2) Dont à moins d'un an (3) Dont à plus d'un an			1 207 145	1 159 757



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 296 530	8 689 649
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES	1 649 649	1 618 683
RESERVE LEGALE	108 954	107 406
AUTRES RESERVES	1 540 694	1 511 276
RESULTAT DE L'EXERCICE	606 880	30 966
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	9 296 530	8 689 649
DETTE (1)	6 223 122	6 689 189
DETTE FINANCIERE (2)	4 448 594	5 071 469
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 121 169	4 787 929
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	327 425	283 540
DETTE D'EXPLOITATION	10 332	9 984
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 332	9 984
DETTE DIVERSES	1 764 196	1 607 736
AUTRES DETTES DIVERSES	1 764 196	1 607 736
TOTAL GENERAL	15 519 653	15 378 838
(1) Dont à plus d'un an	2 177 930	2 899 569
Dont à moins d'un an	4 045 191	3 789 620
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 004 300	899 868



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	28 263	28 738
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	28 263	28 738
RESULTAT D'EXPLOITATION	(28 263)	(28 738)
PRODUITS FINANCIERS	913 880	388 399
PARTICIPATIONS	913 880	388 399
CHARGES FINANCIERES	278 735	328 694
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	278 735	328 694
RESULTAT FINANCIER	635 144	59 704
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	606 880	30 966
Total des produits	913 880	388 399
Total des charges	306 999	357 432
BENEFICE NET COMPTABLE	606 880	30 966
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	913 880	388 399
Charges financières concernant les entreprises liées	41 300	35 600

A N N E X E**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	14 028 916			14 028 916
Immobilisations financières - créances				
	14 066 198			14 066 198

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
	37 282			37 282

Provisions et dépréciations**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Créances d'exploitation			
Créances diverses (1)	1 487 182	280 037	1 207 145
Charges constatées d'avance	3 391	3 391	
	1 490 573	283 428	1 207 145

(1) La créance de C.I.C.E. pour les années 2014 à 2017 d'un montant total de 1 149 720 € a été cédée à titre de garantie à la banque BPI France, en contrepartie d'une avance de trésorerie d'un montant de 1 004 300 €, figurant sur la ligne concours bancaires courants au passif du bilan.

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 221 600	1 221 600		
Emprunts bancaires (1)	2 899 569	721 638	2 177 931	
Emprunts & dettes financières divers (2)	327 425	327 425		
Dettes d'exploitation	10 332	10 332		
Dettes diverses	1 764 196	1 764 196		
Produits constatés d'avance				
	6 223 122	4 045 192	2 177 931	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 217 300

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 716 792

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant**

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires	Néant
---------------------------	--------------

Effectif moyen	Néant
-----------------------	--------------

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Impôts sur les bénéfices, intégration fiscale et situation fiscale latente

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale AUDIS.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 3 832 814 € qui se décompose de la façon suivante :

- Déficit provenant de la société A.G. DIS	2 268 586 €
- Déficit provenant de la filiale AUDIS	1 564 228 €

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des suretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres AUDIS).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	4 500 000	-
Autres engagements	-	-

Entreprises liées

	AUDIS
Participations	14 028 916
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	327 425
Autres dettes diverses	1 764 196
Produits de participation	913 880
Autres produits financiers	-
Charges financières	41 300

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S. AUDIS
445 route du nord
82000 MONTAUBAN

Capital	100 000
Capitaux propres autres que le capital	4 507 483
Quote-part du capital détenu	99.99%
Valeur brute des titres détenus	14 028 916
Valeur nette des titres détenus	14 028 916
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	4 500 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	68 495 331
Résultat du dernier exercice clos	1 147 603
Dividendes encaissés	913 880

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

A.G. DIS
Société par actions simplifiée au capital de 7 040 000 euros
Siège social : Lieu dit Aussonne
445 Route du Nord
82000 MONTAUBAN
485 379 168 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 AOUT 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 28 février 2018

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 28 février 2018 s'élevant à 606 880,99 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	606 880,99 euros
A la réserve légale	30 344,05 euros
Solde	576 536,94 euros
En totalité au compte "Autres réserves"	576 536,94 euros

Qui s'élève ainsi à 2 117 231,90 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 août 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Anthony BARDOT



SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Toulouse*
**1220 Avenue de l'Europe
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires
aux comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 28 février 2018

SARL DRB AUDIT

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**1220 Avenue de l'Europe
ALBASUD
82 000 MONTAUBAN**

SYGNATURES SAS

*Société commissaires aux Comptes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires
aux comptes
Rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux
comptes de Toulouse*
**8 Chemin de la Terrasse
BP 45 122
31 512 TOULOUSE CEDEX 5**

A.G. DIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 040 000 Euros

Siège social : 445 Route Nord
Lieu Dit Aussonne
82 000 MONTAUBAN

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 28 février 2018

A l'assemblée générale de la société A.G. DIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.G. DIS relatifs à l'exercice clos le 28 février 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er mars 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société détermine la valeur d'inventaire de sa participation à la clôture de l'exercice selon les indications décrites au paragraphe « Immobilisations financières » de l'annexe et constate des provisions pour dépréciation lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes décrites dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application et du caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour leur mise en œuvre.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban et Toulouse, le 1^{er} août 2018
Les Commissaires aux Comptes

SARL DRB AUDIT

Nicolas BRUNET

SYGNATURES SAS

Jean Yves GAILLAT



BILAN

ACTIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois			Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	14 066 198	37 282	14 028 916	14 028 916
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	37 282	37 282		
FRAIS D'ETABLISSEMENT	37 282	37 282		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	14 028 916		14 028 916	14 028 916
PARTICIPATIONS	14 028 916		14 028 916	14 028 916
 ACTIF CIRCULANT	 1 490 737		 1 490 737	 1 349 922
CREANCES DIVERSES (3)	1 487 182		1 487 182	1 345 723
DISPONIBILITES	164		164	140
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	3 391		3 391	4 059
 TOTAL GENERAL	 15 556 935	 37 282	 15 519 653	 15 378 838
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an			1 207 145	1 159 757



BILAN

PASSIF	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	9 296 530	8 689 649
CAPITAL	7 040 000	7 040 000
RESERVES	1 649 649	1 618 683
RESERVE LEGALE	108 954	107 406
AUTRES RESERVES	1 540 694	1 511 276
RESULTAT DE L'EXERCICE	606 880	30 966
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	9 296 530	8 689 649
 DETTES (1)	 6 223 122	 6 689 189
DETTES FINANCIERES (2)	4 448 594	5 071 469
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 121 169	4 787 929
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	327 425	283 540
DETTES D'EXPLOITATION	10 332	9 984
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	10 332	9 984
DETTES DIVERSES	1 764 196	1 607 736
AUTRES DETTES DIVERSES	1 764 196	1 607 736
TOTAL GENERAL	15 519 653	15 378 838
(1) Dont à plus d'un an	2 177 930	3 789 620
Dont à moins d'un an	4 045 191	2 899 569
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	1 004 300	899 868



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 28/02/18 Durée 12 mois	Clôture au 28/02/17 Durée 12 mois
CHARGES D'EXPLOITATION	28 263	28 738
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	28 263	28 738
RESULTAT D'EXPLOITATION	(28 263)	(28 738)
PRODUITS FINANCIERS	913 880	388 399
PARTICIPATIONS	913 880	388 399
CHARGES FINANCIERES	278 735	328 694
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	278 735	328 694
RESULTAT FINANCIER	635 144	59 704
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	606 880	30 966
<i>Total des produits</i>	<i>913 880</i>	<i>388 399</i>
<i>Total des charges</i>	<i>306 999</i>	<i>357 432</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	606 880	30 966
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	913 880	388 399
Charges financières concernant les entreprises liées	41 300	35 600

A N N E X E**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les frais de constitution sont amortis sur 5 ans.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 70 400 actions de 100 euros.

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières - titres	14 028 916			14 028 916
Immobilisations financières - créances				
	14 066 198			14 066 198

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	37 282			37 282
Immobilisations corporelles				
	37 282			37 282

Provisions et dépréciations	Néant
------------------------------------	--------------

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D UN AN
Créances de l'actif immobilisé			
Créances d'exploitation			
Créances diverses (1)	1 487 182	280 037	1 207 145
Charges constatées d'avance	3 391	3 391	
	1 490 573	283 428	1 207 145

(1) La créance de C.I.C.E. pour les années 2014 à 2017 d'un montant total de 1 149 720 € a été cédée à titre de garantie à la banque BPI France, en contrepartie d'une avance de trésorerie d'un montant de 1 004 300 €, figurant sur la ligne concours bancaires courants au passif du bilan.

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	1 221 600	1 221 600		
Emprunts bancaires (1)	2 899 569	721 638	2 177 931	
Emprunts & dettes financières divers (2)	327 425	327 425		
Dettes d'exploitation	10 332	10 332		
Dettes diverses	1 764 196	1 764 196		
Produits constatés d'avance				
	6 223 122	4 045 192	2 177 931	

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 217 300

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice -

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 716 792

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales -

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement	Néant
--	--------------

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires	Néant
---------------------------	--------------

Effectif moyen	Néant
-----------------------	--------------

Rémunérations des dirigeants

Aucune rémunération n'est allouée aux mandataires sociaux.

Impôts sur les bénéfices, intégration fiscale et situation fiscale latente

Le groupe fiscal est composé de la société avec sa filiale AUDIS.

Le groupe fiscal dispose d'un déficit reportable de 3 832 814 € qui se décompose de la façon suivante :

- Déficit provenant de la société A.G. DIS	2 268 586 €
- Déficit provenant de la filiale AUDIS	1 564 228 €

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des suretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement des titres AUDIS).

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	4 500 000	-
Autres engagements	-	-

Entreprises liées

	AUDIS
Participations	14 028 916
Créances rattachées à des participations	-
Prêts	-
Emprunts et dettes financières divers	327 425
Autres dettes diverses	1 764 196
Produits de participation	913 880
Autres produits financiers	-
Charges financières	41 300

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.S. AUDIS
445 route du nord
82000 MONTAUBAN

Capital	100 000
Capitaux propres autres que le capital	4 507 483
Quote-part du capital détenu	99.99%
Valeur brute des titres détenus	14 028 916
Valeur nette des titres détenus	14 028 916
Prêts et avances consentis	-
Cautions & avals donnés	4 500 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	68 495 331
Résultat du dernier exercice clos	1 147 603
Dividendes encaissés	913 880

Comptes consolidés

La société est tête de groupe et établit des comptes consolidés.

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.